Ars EN SAINTONGE

L'ÉCHO

LE MAGAZINE D' INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

PLACE DE LA MAIRIE – 16130 ARS – TÉL. : 05 45 82 42 09 – EMAIL : MAIRIE-ARS-16@ WANADOO.FR

N°50 /// HIVER 2017

SOMMAIRE

LE MOT DE LA MAIRE ////// P.2
LE CONSEIL MUNICIPAL ////// P.3 - 4
L'ÉTAT CIVIL ////// P.4
L'ACTU ////// P.5-9
LE COIN DES ASSOCIATIONS ////// P.10-13
LE COIN DES CHAMBRES D'HOTES ////// P.14
L'INFO PRATIQUE ////// P.14-15
L'AGENDA ////// P.16

2017, UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS !

La nouvelle agglo de Grand Cognac démarre, déjà forte de nouvelles compétences : elle a par exemple depuis le 1er janvier la charge de l'eau potable, de l'assainissement, de la collecte et du tri des déchets ménagers. Ces thèmes touchent à votre quotidien, nous prendrons notre part dans le débat communautaire et soyez sûrs que nous resterons un maillon de proximité essentiel même sur ces sujets.

En avril, mai et juin nous allons élire le nouveau Président de la République et nos Députés. Rappelez-vous : un vote égale un vote ! Nous vous attendrons au bureau de vote pour ces 4 week-end d'élection.

Vous verrez dans ce numéro comment les acteurs des écoles, élus, agents, maitres des écoles et enfants travaillent main dans la main pour promouvoir une école toujours plus responsable.

Comment nous travaillons, élus, avec les viticulteurs pour réduire l'impact des produits phytosanitaires sur l'eau de nos nappes et l'air qui nous entoure.

Comment nous allons avec les agents, mais nous l'espérons avec votre aide aussi, passer au Zéro Phyto sur la commune.

Comment nous avons pu entamer l'étude de traversée de bourg grâce à une visite sur site et un cycle de réunions participatives avec l'aide de l'IFREE et de ceux qui ont bien voulu se joindre à nous.

Et bien sûr comment les associations, grâce à leurs membres actifs, ont réussi à proposer de beaux évènements à la collectivité que nous sommes.

Je nous souhaite donc une année 2017 sur cette même lancée de responsabilité partagée. Mais avant tout et par-dessus tout je vous souhaite une bonne santé et du bonheur dans votre vie personnelle, ce qui est bien sûr l'essentiel !

Hélène Tournadre

RÉDACTION, DOCUMENTATION & DIFFUSION: COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION MAIRIE D'ARS.
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : HÉLÈNE TOURNADRE, MAIRIE D'ARS
DÉPÔT LÉGAL N° 448 DU 9/1/84 À LA PRÉFECTURE DE LA CHARENTE
IMPRESSION GRAPHI FRANCE 16400 LA COURONNE, -TIRAGE 350 EXEMPLAIRES.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juillet, le 1er septembre, le 3 octobre, le 7 novembre, le 7 décembre 2016 et le 23 janvier 2017 et ses décisions ont été les suivantes :

Grand Cognac

- Adhésion au service commun « Bureau d'études »
- Adhésion au service commun « Accompagnement à l'archivage »
- Modification des statuts approuvée
- Présentation du rapport d'activités 2015
- Avis défavorable concernant le transfert de charges d'équipements sportifs de Châteaubernard et de Cognac
- Convention de mise à disposition du service technique pour la compétence eau assainissement
- Signature du SDA-Ad'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'Accessibilité Programmée du réseau Transcom

Budget Commune

- DM1 : vote de crédits supplémentaires pour le FPIC (Fonds Péréquation Intercommunal)
- Montant de la redevance d'occupation du domaine public gaz 2016 : 290€
- Demande de remboursement au SIVOS des frais pour travaux cuisine à l'école d'Ars : 235,04 €
- DM2 : restes à recouvrer impositions locales 2014
- DM3 : intégration études accès handicapés (AD'AP) mairie, école, église, salle polyvalente
- Remboursement frais de personnel et frais divers du budget assainissement au budget principal : 1022 €
- Indemnité 2016 de conseil au comptable du trésor : 186,32 €

Vie communale

- Agence postale communale : changement d'horaires 9h – 12h30
- Site internet : choix du prestataire Pierre Casteuble
- Dissolution du CCAS au 31.12.2016 : le produit de la vente des concessions du cimetière ira au budget principal
- Création d'une commission d'action sociale

Syndicats

- Calitom : présentation du rapport d'activités 2015 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets et modifications statutaires approuvées
- Syndicat mixte de la fourrière : modification des statuts approuvée

Bâtiments et matériel

- Réalisation de toilettes publiques côté salle des fêtes
- Acquisition d'ordinateurs : Charente Bureautique 2469,44 €TTC
- Cimetière : prise en charge des frais d'exhumation des concessions reprises par la commune suite précédente procédure abandon : 330€ TTC par concession.
- Cimetière : création de tarifs pour les concessions reprises par la commune et création de tarifs pour les stèles : 200 € / stèle
- Demande de subvention agence de l'eau pour acquisition de matériels alternatifs à l'usage des pesticides à hauteur de 6 507,48 € TTC et pour la révision du plan d'entretien communal à hauteur de 2732,92 €
- Boucherie : modalités du futur bail avec Monsieur VALENTIN Jean-Dominique

Associations

- Achat de gobelets réutilisables 858,80€ + 300€ illustration TOMSO et demande de subvention auprès de CALITOM
- Fixation tarif vente de gobelets réutilisables aux associations communales : 0,15 cts pièce
- Subvention exceptionnelle à l'association Club du Lundi pour les rencontres intergénérationnelles : 350 € + don de 100 gobelets réutilisables
- Demande de subvention exceptionnelle du Comité des fêtes : accordée à hauteur de 500€

Domaine et patrimoine

- Cession parcelle ZC n°95 à titre gratuit au profit de la commune
- Convention avec l'EPF (Etablissement public foncier) pour une étude de gisement foncier sur la commune d'ARS

Projet traverse de bourg

- Marché pour l'étude de traverse de bourg : choix du bureau d'études pour une mission d'études préliminaires : BETG
- Demande de subvention du FNADT pour une mission d'études préliminaires

4 LE CONSEIL MUNICIPAL - DÉLIBÉRATIONS

Personnel et élus

- Renouvellement du contrat CUI-CAE de Mme FORT Joëlle pour l'agence postale
- Assurance du personnel : garanties statutaires : Groupama
- Montant des indemnités de fonction du maire au 1er janvier 2017
- Demande d'honorariat pour Mme Marie Paule GUILLOTON et M. Michel ROCHER
- Attribution d'une prime exceptionnelle agent postal communal en CAE – année 2016

Assainissement

- Rapport annuel 2015 du délégataire Véolia
- Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif Charente Eaux
- Prestation complémentaire travaux de voirie 2016 par COLAS : 1 548 € TTC
- Travaux d'hydrocurage et inspection télévisée du réseau : entreprise DUTARTRE pour 12 191€ HT
- Choix de l'entreprise Colas pour nettoyer les tabourets 4 104€ TTC
- Facturation du piégeage des ragondins à VEOLIA année 2016 : 154€ TTC

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 28 septembre 2016 : Alice Cassiopée Ilona CAMBRON – 8 rue de chez Dexmier

MARIAGES

Le 30 Juillet 2016 : Damien Gérard BARRAUD et Angéline Alice VERGEREAU

DÉCÈS

Le 28 juillet 2016 : Gérard Pierre Jean AMIAUD – 39 Route de Coulonges
Le 13 août 2016 : Claude Henri JAMOTTE – 5 Rue des Courtils
Le 06 septembre 2016 : Sauveur SAMMARTANO – 18 Rue du Château

ANCIEN CIMETIERE CONCESSIONS A VENDRE

- 5 concessions nues sont disponibles au prix de 26€ du m2 : il s'agit de la concession 1A dans le carré 3 (photo 1) et des concessions 1, 2 et 3 dans le carré 4.
- La concession 19 carré 4 avec anciennes pierres tombales (photo 2) est à vendre au prix de 500€.
- Attention les stèles sont vendues de façon indépendante au prix de 200€.
- La concession 64 carré 4 avec monument en granit (photo 3) est à vendre au prix de 3000€.

LE ZÉRO PHYTO À ARS C'EST AVEC VOUS !

Comme il l'avait été mentionné sur le dernier journal communal, les collectivités territoriales n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017.

Par conséquent, le désherbage chimique des trottoirs, cheminements communaux et espaces publics ne pourra plus être effectué par la commune. Il va de soi qu'une telle loi aura des conséquences sur l'entretien des espaces publics. Le désherbage demandera à l'avenir beaucoup plus de main d'œuvre.

Cette tâche repose à ce jour quasi exclusivement sur les épaules de nos deux agents techniques. Ce surcroît de travail ne pourra pas être assumé seul par les services techniques d'Ars. En effet, le rôle des employés municipaux ne se limite pas uniquement à l'entretien des espaces verts. Bien d'autres travaux doivent être réalisés par leur soins.

Pied de mur fleuri à Azay-Le-Brûlé (79)

C'est pourquoi la commune envisage l'acquisition de matériel de désherbage électrique et thermique. Il est prévu également l'enherbement d'un trottoir sur deux dans certaines rues du village dans un premier temps et des allées du cimetière dans un second temps.

Les Arsois devront donc s'habituer à observer davantage d'herbe dans les rues. Ce changement est en général bien accepté par les habitants car il apporte une qualité paysagère certaine. Pendant la période de transition, l'effet n'est pas forcément au rendez-vous. **Nous vous demandons donc de la tolérance sur ce sujet**.

Cimetière enherbé à Bioussac (16)

Un entretien efficace de nos bourgs ne peut se faire qu'avec l'aide des habitants. Nous souhaitons donc que chacun d'entre nous participe à l'effort communal en entretenant les trottoirs devant leur habitation. Cela peut passer par de la tonte ou par le fleurissement des pieds de murs … mais bien sûr sans aucun produit !

La préservation de notre environnement est l'affaire de tous !

RECONNAISSANCE OBTENUE

pour le travail effectué par la commune depuis de nombreuses années : le premier papillon Terre Saine est arrivé !

Réglementation, plan d'entretien, formations, information, enregistrement, zones pilotes

Mise en oeuvre sur 50 % des sites concernés, clauses pour entreprises, formations alternatives, info jardinage sans pesticides

Mise en oeuvre sur 90 % des sites concernés, conception des projets, information

Panneau bientôt affiché en entrée de bourg !

APPEL POUR PLANTATION DE HAIES ET D'ARBRES ISOLÉS

Dans le cadre de notre adhésion à Prom'haies, nous envisageons une action de plantation de haies et d'arbres isolés sur la commune.

Afin de préparer un dossier d'aide pour plantation fin 2017 toutes les personnes qui souhaitent planter des haies ou des arbres sur leur terrain sont priées de contacter la mairie afin d'intégrer le projet.

6 L'ACTU PARTICIPATIVE

Trois réunions participatives ont eu lieu entre novembre 2016 et janvier 2017. Le but ? Nous aider à co-construire un plan d'action pour le développement durable sur notre commune.

1

3

2

Quelques exemples d'idées qui ont été émises lors de ces réunions : balades dans le marais d'Ars, journée nettoyage du marais, opérations collectives d'embellissement des abords de maison, enquête auprès des personnes vivant seules, développement de la communication visant les jeunes, installation d'un espace pique nique / barbecue collectif, troc fruits, etc.

Nous allons procéder à un travail de réappropriation des anciennes fiches actions Agenda 21 non réalisées, agglomérer toutes les idées et les prioriser selon différents critères: objectif facilement atteignable, quels moyens, quels freins, etc.

Pour continuer cette dynamique, nous vous donnons rendez-vous lors d'apéros débat pour creuser une idée ou un thème de façon conviviale.

L'ACTU ECOLES

L' ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017 A COMMENCÉ !

Les enfants ont retrouvé leurs instituteurs après des vacances très appréciées ! A Ars Mlle Seize s'occupe à présent des CP / CE1 et Mr Dereumaux des CM1 / CM2. Nous souhaitons la bienvenue à Mmes Magot et Bogart qui s'occupent de la classe de CE1 / CE2. Du côté de Gimeux, Mr Berger s'occupe des TPS / PS / MS et Mlle Gatti des MS / GS.

Pendant le premier trimestre, les animations ont déjà été nombreuses …

- Programme de jumelage avec une classe de Cognac pour les CE1 / CE2 : après une correspondance écrite, une première rencontre a déjà eu lieu sur Cognac. En prime, une visite de Cognac avec Vincent Bretagnolle, animateur « Cognac, Ville d'Art et d'Histoire », mais aussi de la bibliothèque.
- Rencontres sportives USEP pour les CP/CE1 avec randonnée et rencontre multi-activités.
- Rencontre avec un « vrai » petit veau dans la cour des maternelles que Mr Baudin a gentiment amené. Ils ont même pu lui donner le biberon !
- Rencontres étoilées à Ars, Arbre de Noël à Gimeux ...

... et d'autres sont à venir :

- Les CE1 / CE2 vont accueillir leurs correspondants à Ars au printemps,
- Sortie théâtre à l'Avant-Scène de Cognac,
- Visite de la « Vallée des singes » en fin d'année pour les maternelles.

Les enfants du RPI Ars-Gimeux bénéficient d'un accueil privilégié au sein de nos écoles : tout est réuni pour que chaque élève bénéficie des avantages de classes non surchargées, de l'attention d'une école familiale et conviviale et d'apprentissages basés sur l'ouverture au monde extérieur.

Apprentissages fondamentaux mais aussi nouvelles découvertes tout au long de l'année grâce aux NAP : théâtre, roller, aquarelle, danse, VTT, cuisine, acrogym, etc.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant a 3 ans cette année ? Inscrivez-le **dès à présent** pour la rentrée 2017 / 2018. Il suffira de vous présenter à la mairie d'Ars ou de Gimeux, munis de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

L'inscription de tous les enfants dans leur commune de résidence permet aux écoles rurales de vivre, d'animer et de créer du lien social. Participez à ce rapprochement solidaire !

La cohésion dans nos villages commence aussi par ce geste simple : votre enfant sera ravi de croiser son petit copain de classe au carrefour du village, de faire du vélo avec lui dans les chemins du marais !

LABEL ' VOTRE ÉCOLE SANS DÉCHET'

L'école d'Ars a obtenu une note de 88 / 100 après examen par Calitom de la valorisation des déchets organiques, du tri et des éco-gestes mis en place.

Est reconnue l'implication des agents du SIVOS, des instituteurs, de la commune et des enfants dans les actions de compostage des déchets organiques et restes de repas, enfants responsables du compost, agents formés, mise en place d'un jardin, de tri dans les classes, récupérateur d'eau de pluie, récupération du papier pour brouillon, serviettes et torchons en tissu, robinets poussoirs, éclairage à détecteur de présence, collecte spécifique, etc.

Les CP, CE1 et CE2 vont dans ce cadre aborder le thème « tri des déchets » avec un intervenant de Calitom et visiter une déchetterie. Un sujet essentiel dans les questions environnementales actuelles. Ce sont nos enfants qui prendront les décisions de demain pour le bien de notre planète !

ACTU SIVOS

L'ensemble du SIVOS vous souhaite une très belle année 2017.

L'équipe du SIVOS accompagne chaque jour nos élèves : garderie soirs et matins, accès privilégié à l'accueil de loisirs de Merpins les mercredis après-midis, transport en bus entre chaque école et cantine avec des repas à thème tout au long de l'année (Halloween, Nouvel An chinois et autres surprises).

Tarifs enfants au 1er janvier 2017 :

- cantine : 3,40€
- garderie ½ journée : 1,50€
- garderie journée : 2,10€

PROJET JARDIN

La classe de CM1 / CM2, accompagnée par l'Association « les jardins d'Isis », a expérimenté la permaculture. Allez voir de vous-même le petit carré de terre retournée au niveau du terrain de tennis, ainsi que les explications qui nous sont apportées gracieusement !

Situation

La commune d'ARS a une situation particulière dans le paysage viticole charentais. Bien que la commune fasse partie de la Charente elle se situe sur la rive gauche du Né donc côté Charente Maritime.

La grande majorité du vignoble est plantée sur des coteaux argilo-calcaires qui donnent des cognacs d'une grande qualité. Elle bénéficie de l'Appellation « Petite Champagne » comme Pérignac, Coulonges, Salignac et Celles communes limitrophes de Charente Maritime.

Superficie

Le vignoble arsois compte 365 ha plantés dont 358 ha dédiés au cognac (soit 98% du vignoble) et 7 ha au pineau, vin de pays, et autres. Depuis 20 ans ces superficies n'ont pas évolué et la viticulture reste prépondérante dans l'activité agricole et économique de notre village.

Globalement, les vignes représentent 33% de la surface totale de la commune, ce qui a permis à Ars de se positionner dans le label « Villages de Pierres et de Vignes ».

Aspect

Le mode de culture ayant changé (mécanisation), on constate que l'aspect des vignes a lui aussi sensiblement évolué depuis le début de la viticulture : de vignes « basses et étroites » il est passé à des vignes « hautes et espacées ».

Culture

Nous sommes passés d'une exploitation familiale manuelle a un mode de culture de plus en plus mécanisé pour une culture intensive, poussée à son extrême par l'utilisation de produits phytosanitaires jusqu'en 2010.

Ce mode de culture a été adopté par nécessité, ceci afin de pérenniser les exploitations dans les années 1980 et de maintenir un revenu de salaires satisfaisant aux viticulteurs.

Aujourd'hui les objectifs des exploitations changent avec une prise de conscience individuelle et réglementaire. Les enjeux sanitaires et la qualité de la récolte deviennent prépondérants et amènent les viticulteurs à développer une culture raisonnée :

- Désherbage uniquement sous les rangs de vignes au lieu de l'allée complète.
- Culture ou enherbement de l'allée centrale et des bouts de vignes.
- Utilisation de matériel permettant une diminution d'utilisation des produits phytosanitaires : panneaux récupérateurs sur les pulvérisateurs, traitements confinés, etc.
- Mise aux normes des aires de lavage, retraitement des effluents divers.
- Mise en place en place de Mesures de cultures Agro-Environnementales afin de préserver le milieu et les ressources du bassin versant. Les viticulteurs utilisent une partie des surfaces agricoles pour mettre en place ces mesures. Après un programme de plantations il y a quelques années, un nouveau projet va être mis en place cette année par la commune.

Economie

L'évolution est similaire à la région : baisse du nombre d'exploitants et augmentation de la surface par exploitant. Cette réalité est due à une technicité de plus en plus importante de la viticulture qui ne permet plus l'existence de petites unités.

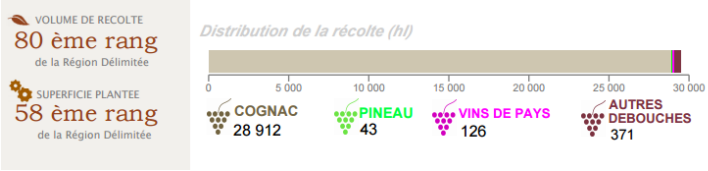

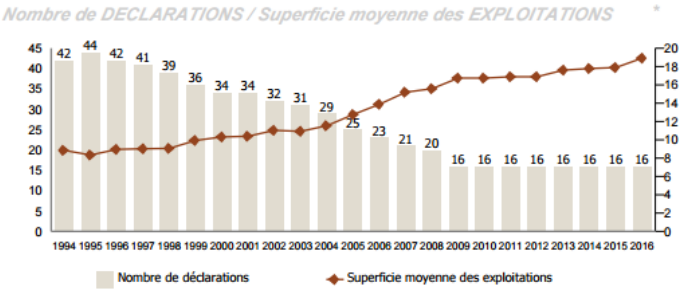

A présent, après des décennies difficiles, l'économie grandissante du cognac porte la viticulture sur notre commune d'Ars. Et c'est avec confiance que Ars voit la moitié de ses exploitations reprises par des viticulteurs d'une quarantaine d'années, rajeunissant la moyenne d'âge.

De plus, de par ces 2% de surface de vignes plantées « autres destinations », notre village diversifie sa production grâce au Pineau des Charentes. Deux producteurs-récoltants sont présents sur la commune en vente directe, n'hésitez pas à aller à leur rencontre :

Maison SOUCHET : vente de cognac et de pineau. 8 chemin des prés. 05 45 83 24 23

M. VALEIX : vente de pineau. 5 impasse Chez Dexmier. 05 45 82 51 46

De même, nous pouvons compter sur l'activité croissante de la Maison Ferrand, négociant de cognac et autres alcools. Leur projet de nouveau chai et d'agrandissement valorisera la commune et le secteur de Bonbonnet.

SUITES FLAVESCENCE DORÉE : VOTRE MAIRIE ET LES VITICULTEURS S'ENGAGENT

Pour lutter : développer les prospections !

Pour limiter, un jour, l'utilisation des insecticides, il faut développer les prospections.

Pour repérer les ceps malades, il faut passer dans les vignes, à l'automne et les marquer avant que les feuilles ne tombent au sol. Ce sont les prospections : cela demande du temps !

Les Chambres d'Agriculture (CA) ont été mandatées pour assurer une animation technique sur les communes, niveau où doit avoir lieu la lutte.

Un courrier de demande de lutte aménagée a été envoyée il y a peu par la commune … à suivre !

C'est la raison pour laquelle, la CA a demandé à votre mairie son soutien, pour organiser des prospections collectives avec tous les viticulteurs qui exploitent des vignes.

Une dizaine de viticulteurs a répondu présents à la demi journée de prospection organisée le 16 septembre 2016. Après un rappel sur la réglementation et une présentation des symptômes en salle du conseil, les viticulteurs sont allés prospecter dans le vignoble avec l'appui du conseiller de la CA.

Les viticulteurs d'Ars en prospection :

LE SPORT : UN ALLIE POUR LA SANTE

Pour assouplir, muscler, étirer, bouger en rythme, améliorer le cardio pulmonaire et l'endurance, développer la psychomotricité bien sûr, mais aussi pour améliorer, entretenir, dynamiser le bien être et la qualité de vie.

Il reste la meilleure solution pour rester en forme, pour lutter contre le stress et le vieillissement. Tout le monde peut ainsi pratiquer une activité physique adaptée et bouger au quotidien grâce à des activités simples et peu onéreuses telles que la marche.

Grâce à elle on prend conscience de son corps, de l'importance d'être à son écoute pour améliorer sa santé. Le sport permet de solliciter toutes les parties du corps permettant une harmonisation qui aura un impact également sur la confiance en soi et le renouvellement d'énergie.

Il est essentiel de faire les exercices en contrôlant la respiration qui est le vecteur de l'évacuation du stress.

C'est aussi le moyen d'avoir des relations sociales et citoyennes. Le sport réunit tous les publics et toutes les tranches d'âge autour d'une pratique guidée basée sur une diversité de mouvements visant divers objectifs.

Par exemple : La gymnastique est une pratique éducative de proximité et possède un groupe d'activités physique diversifiée. Elle a une approche humaniste sans compétitivité.

Quel que soit le choix de la discipline sportive, il contribuera à un bon équilibre moral et physique : UN CORPS SAIN DANS UN ESPRIT SAIN …

Les cours de la Gym Volontaire ont lieu le jeudi soir de 19H30 à 20H30 à la salle des fêtes.
En lien, voir les articles ci-dessous de Hei Hinano, de l'USDDR club de foot et du Yoga en pays cognaçais.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a programmé plusieurs manifestations afin de collecter des fonds permettant de financer des sorties et des activités pour les enfants des écoles d'Ars et de Gimeux.

Pour la fin de l'année 2016 , l'association des parents d'élèves a fêté noël.

Le Père Noël est passé dans les cinq classes que composent les écoles de Ars et Gimeux, pour distribuer un livre offert par le SIVOS .

L'APE a ensuite offert un spectacle « CRASPOUGNE ET PUCRAPOK » de la compagnie Asphyxie, à la salle des fêtes de Ars , ainsi qu'un goûter pour les enfants et les parents.

N'hésitez pas à venir vous amuser et participer à toutes ces manifestations, pour nous aider à faire vivre nos communes et à financer les sorties et activités de nos deux écoles.

Toute l'équipe de l'association des parents d'élèves vous souhaite une très belle année 2017 !
A tout moment de l'année vous pouvez la rejoindre !
Contact : aperpiarsgimeux@yahoo.fr

Prochainement

24 mars : Défilé du Carnaval à Ars de 15h à 16h suivi de la soirée pizza à Gimeux
21 Mai : Brocante à Gimeux
1er Juillet : Fête des écoles à La Grave

L'association Yoga en pays cognaçais a repris ses cours le mercredi 14 septembre 2016 avec une nouvelle professeur, Karine Pougnet. Nous avons le plaisir de nous retrouver dans la salle de yoga, au 4 espace Brassens (dans l'ancien presbytère, à côté de la salle polyvalente), les mercredis soirs à 18h45 et jeudis matins à 9h30. Chaque cours dure 1h30. Nous y apprenons à maîtriser notre respiration, à tenir des postures, puis à nous relaxer, ce qui nous apporte un corps souple et sain, un mental équilibré, une personnalité sereine, du calme, de l'entrain et de l'optimisme.

YOGA en pays cognaçais

L'association compte cette année 17 adhérents à Ars. Il reste 2 places le mercredi soir et 1 le jeudi matin. L'association propose aussi des cours à Segonzac le lundi. Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter par mail à yogaenpayscognacais@gmail.com ou au 06 79 91 95 31.

ARS COIN LECTURE

Comme tous les ans en début d'année, nous allons évoquer la pièce de théâtre que la troupe des Borderies viendra jouer à Ars le **vendredi 7 avril**. Cette année, les comédiens nous proposent un spectacle burlesque en deux actes : *« Ma femme s'appelle Maurice ».*

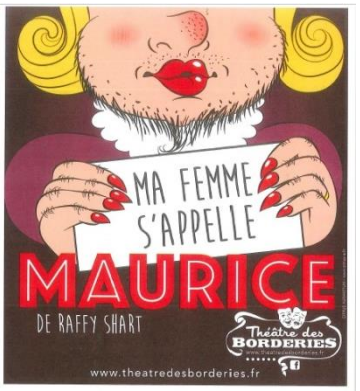

Dans cette pièce de Raffy SHART, on pourrait se croire en plein boulevard. La femme, le mari, la maîtresse et le cocu : tous les ingrédients d'un bon vaudeville sont réunis. Mais quand arrive Maurice, une folle journée se prépare pour Georges sous l'œil goguenard de la Tour Eiffel....

En attendant cette soirée qui promet d'être drôle, nous vous présentons quelques livres récents acquis par la bibliothèque :

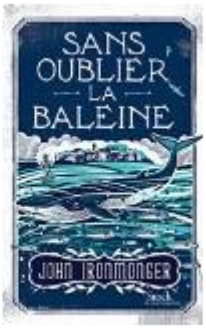

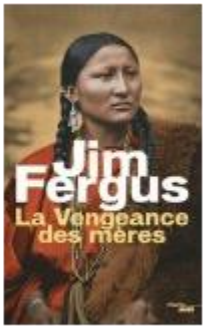

Horaires d'ouverture :
Lundi et Mercredi : de 17h à 18h30
http://cc-cognac.bibli.fr/opac/
(juillet et août: uniquement le lundi)

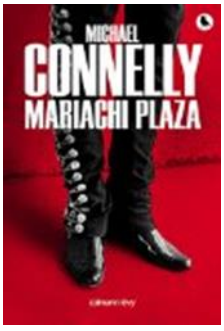

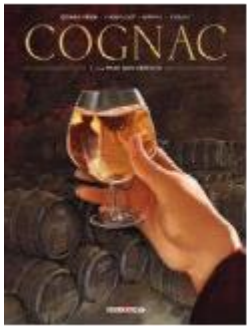

HEI HINANO

☺ Comme à l'accoutumée, l'association Hei Hinano a fait sa rentrée en octobre.
☺ Comme à l'accoutumée, les danseuses de l'association Hei Hinano ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver et à accueillir de nouvelles camarades.
☺ Comme à l'accoutumée, la nouvelle saison est toujours très attendue pour certaines danseuses enfants (poeiti) qui passent dans la catégorie ados (purotu).

Cette année, à la rentrée deux poeitis deviennent des purotus. Mais une particulièrement représente l'évolution de l'association. En effet, Lola était la plus ancienne des poeitis (6 ans de danse). Son passage chez les purotus marque un cap dans l'association : l'association grandit, « prend de l'âge » !

Les danseuses les plus anciennes sont maintenant toutes des purotus ! Quel plaisir de voir évoluer, de partager des moments de vie avec ces enfants, ces ados, leur famille, sans oublier les danseuses adultes. Toutes sont la mémoire de l'association !

Venez voyager, rêver, découvrir les danses polynésiennes lors de nos spectacles ou du gala. Ce dernier se déroulera **le samedi 24 juin 2017 à 20h30** à la salle des fêtes de la commune.

☺ Merci à toutes nos danseuses, les anciennes et actuelles,
☺ Merci à tous nos bénévoles qui sont toujours présents pour assurer le bon fonctionnement des spectacles,
☺ Merci aux mairies qui nous soutiennent dont celle de la commune d'Ars pour le prêt de la salle des fêtes pour les cours, et la salle presbytère pour la confection des costumes,
☺ à Didier et Yohann nos DJ pour le Gala

Association Hei Hinano - 1, rue de la Grande Champagne – 16130 SALLES D'ANGLES
Tél : Présidente: 06.18.44.01.16 Trésorière : 06.87.60.05.55 Secrétaire : 06.85.17.83.08
Mail : heihinano@yahoo.fr

U.S DES DEUX RIVES ARS-GIMEUX

Bonjour et Bonne Année 2017, santé et joie pour tous de la part du président et du bureau.

Toujours compliqué d'être dans le trio de tête en cette 1ère phase de championnat pour les séniors vu le nombre important de nouveaux joueurs, nous espérons mieux en 2ème phase. Pour l'Ecole de Foot Merpins-Ars-Gimeux, tout va bien les enfants progressent et se plaisent avec leurs entraîneurs.

Merci aux habitants d'Ars et de Gimeux pour l'accueil qui nous a été réservé lors de la vente des Calendriers 2017. Un grand merci aux sponsors pour aider le club à faire face aux dépenses.

Venez nous rejoindre pour apporter vos idées et vos compétences et compléter les équipes de joueurs. Le Président, Guy Bonnet.

LE COMITE DES FETES ET LOISIRS D'ARS

Le samedi 19 novembre 2016 le Comité des Fêtes a organisé sa première manifestation autour du « Beaujolais Nouveau ». Grâce à vous qui avez répondu présent, vous étiez 196, la salle des fêtes a résonné de rires, de musique et de bonne humeur. Au nom de toute l'association je tiens à vous en remercier vivement.

Mais rien ne serait possible, dans d'aussi grandes proportions, si de nombreux bénévoles n'apportaient leur pierre à ce bel édifice, ils étaient une douzaine pour aider lors de cette soirée, ils ont permis la réussite de cette animation grâce à leur dynamisme.

Comité des Fêtes et Loisirs d'Ars

Alors rendez-vous le **samedi 18 novembre 2017** pour à nouveau fêter le Beaujolais !!

Pour les prochains évènements nous vous attendons nombreux. Pensez à réserver rapidement car malheureusement le nombre de places est limité et c'est avec regret que nous avons dû, lors de la soirée Beaujolais, refuser une quarantaine de personnes.

Et puis n'hésitez pas à nous communiquer idées et envies pour l'animation de notre belle commune et pourquoi pas venir nous rejoindre. Vous pouvez me contacter au 06 81 39 30 28 ou bien par mail à verocomitedesfetes@orange.fr

La Présidente, Véronique Troquereau

CLUB DU LUNDI

Le lundi 12 décembre 2016 les rencontres intergénérationnelles avec les instituteurs ont réuni les écoliers d'Ars avec quelques anciens de la commune. Au cours de cette rencontre différents échanges ont eu lieu en évoquant les Noëls d'autrefois. Grand étonnement pour les jeunes d'entendre par la bouche des anciens, que dans leurs chaussons sous le sapin (s'il y en avait un) on n'y trouvait qu'une orange. L'après-midi s'est poursuivie avec des chants interprétés par les enfants avant de terminer par la traditionnelle bûche de Noël servie dans la cantine.

Le Club du Lundi quand à lui comme chaque année a offert à ses adhérents un repas de Noël, et malgré un nombre toujours faible, chacun a pris plaisir et tout s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et conviviale. Le 10 Janvier nous avons préparé un repas autour de la galette des rois.

Nos réunions reprennent au rythme d'un après-midi (le lundi) de 14 h à 18 h, toutes les deux semaines. Bienvenue à celles et ceux qui veulent se joindre à nous pour jouer, discuter et rompre avec la solitude. L'adhésion est de 15€ pour l'année. Contact: Hélène LAUMONT ou Mme CHAT

LES GITES ET CHAMBRES D'HÔTES

Le mois de mai et l'été approchent. Vous avez peut-être besoin de loger des amis ou de la famille sur Ars. Sachez que des gites et chambres d'hôtes sont à votre disposition pour cela et même pour des locations de plus longue durée :

1) 'Le Fief des Chevaliers' : 2, rue de l'Eglise ; 05 45 35 32 01 ; http://www.lefiefdeschevaliers.com/
Rémy et Salomé Pineau reprennent l'activité des chambres d'hôtes et du gite situés en plein cœur de bourg et bien connues des Arsois.

2) 'Le pré de Boursac' : 11, rue de Boursac ; 06 77 37 55 66 ;
http://rodolphedeleusse.wixsite.com/lepredeboursac
Gros gîte de 380m2 avec 6 chambres, 3 SDB, cuisine, salon, salle de jeux, …

3) Gite 2/4 personnes 'L'aridelle' : impasse du marais ; 06 80 17 84 32
http://tourism-cognac.com/hebergements/laridelle/
Simplicité pour ce gite de 2 / 4 personnes proche des marais.

4) Chez Lysiane QUINTARD : 9, route de Coulonges ; 05 45 83 45 15;
http://tourism-cognac.com/en/hebergements/lysiane-quintard/
1 chambre d'hôte dans une authentique maison charentaise.

5) Gite 6 personnes chez Mme LEMAITRE : impasse de la Riberache ;
05 45 82 85 82

L'INFO PRATIQUE SERVICES PUBLICS

BASSE COUR : Dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire, et ce **à titre préventif**, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous informer si vous êtes détenteur particulier d'oiseaux de basse-cour : poules, oies, canards, paons, pintades, cygnes, pigeons, faisans, cailles etc…. Vous pouvez venir en mairie ou nous contacter par mail ou téléphone pour nous donner ces informations : nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone, espèces de volatiles et nombre d'oiseaux que vous possédez.

AUTORISATION DE FEU DU 01/03 AU 31/05

Les conditions à respecter sont :
- Déclaration et autorisation préalable du maire
- Distance minimum de 200m des habitations et 300m des sites sensibles (écoles, enceintes sportives, …)
- De consulter le serveur vocal au 05 45 97 61 40.

Pour des raisons environnementales (pollution de l'air aux particules fines) et de respect du voisinage merci d'utiliser autant que faire se peut les services de la déchetterie de Châteaubernard.

SERVIR SON PAYS : DEVENEZ RESERVISTE !

Le service national a été remplacé depuis le 1er janvier 2011, par la Journée défense et citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous les jeunes français.

Pour servir son pays on peut aussi décider ensuite de **devenir réserviste**. Les conditions sont :
- Etre de nationalité Française
- Avoir entre 17 et 35 ans
- Avoir effectué "la Journée Défense et Citoyenneté" JDC
- Etre apte médicalement (déterminé par l'antenne médicale après constitution du dossier)

La Formation Initiale du Réserviste s'effectue en deux temps, une première période (deux semaines) en avril et une deuxième période (4 semaines) en juillet. La rémunération est d'environ 1300€ (non imposable), vous êtes logé et nourri gratuitement durant les six semaines de formation.

Les préparations militaires sont une occasion unique de découvrir la vie militaire dans ses activités les plus exaltantes et diverses. C'est enfin le meilleur moyen de tester son aptitude à la vie militaire en vue d'un engagement dans l'armée.

Renseignements et dépôt de candidature pour Cognac : Cellule de Recrutement de la BA 709 / 1 Route de Barbezieux / 16109 COGNAC – AIR / Mail : recrutement.ba709@gmail.com et téléphone : 05 45 32 74 27

ELECTIONS 2017

Présidentielles les 23 avril et le 7 mai
Législatives les 11 et 18 juin

En cas d'impossibilité de voter vous pouvez donner une procuration à une personne de votre entourage. Il faudra vous rendre soit à la gendarmerie de Cognac Rue de Bellefonds, ou au Tribunal d'instance à Cognac situé Rue Martin Civat.

RATICIDE :

Pour des raisons réglementaires, nous ne pourrons plus vendre prochainement de raticide en mairie. Cette vente est maintenant réglementée et il vous faudra vous rendre en magasin spécialisé pour en acquérir. Merci de votre compréhension.

PLU : PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Le 1er projet de modification simplifié du P.L.U d'ARS concernant la modification de l'article A11 dans sa partie relative à la pente de toitures des bâtiments à usage agricole est entré en modification simplifiée en date du 29/11/2016 par Grand Cognac. Seront mis à la disposition du public à partir du mercredi 1er février jusqu'au vendredi 3 mars 2017 le projet modifié finalisé et un registre permettant de consigner les observations à **GRAND COGNAC** 6 Rue de Valdepenãs à Cognac du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 (sauf le vendredi 17h00) et à la **Mairie d'Ars** du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30.

SIAH : NOUVEAU DIAGNOSTIC

Le syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin du Né est en phase de terminer ses 2 programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau. Il lance donc une nouvelle phase de diagnostic en 2017 et 2018. Si vous avez des remarques à faire remonter concernant le Né, n'hésitez pas à nous les faire remonter.

NUISANCES SONORES :

Il est rappelé que l'utilisation de tout appareil à moteur est autorisé :
Jours ouvrables du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

11 NOVEMBRE 2016

Après la cérémonie commémorative …

… un apéro partagé avec le nouveau gobelet réutilisable de la commune d'Ars …

… et le repas de la St Martin animé par les discussions et des tours de close up par 'Auri Magie'

■ La mairie d'Ars a fait fabriquer 2 000 gobelets recyclables ■ Une initiative qui a fédéré six associations de la commune ■ 1 500 ont été distribués hier.

Ars se met au vert avec des gobelets recyclables

Frédéric BERG

Finies les poubelles qui débordent de verres en plastique et autres gobelets jetables ou le risque de casse. La commune d'Ars a décidé de tirer avec recyclables. Pour les fêtes de la commune, la buvette du club des chasseurs, il y a mieux au cahd des gobelets recyclables, désormais à ceux que l'on trouve lors des festivals notamment. C'est précisément en constatant que ces verres sont présents dans de nombreuses manifestations, que la deux élus adjoints en charge des fêtes et de la communication, Stéphane Dumas-Boucher, à penser à l'idée de s'en doter. «On a utilisé ainsi une matière plus respectueuse. On a tout de que l'on pouvait avoir une matière plus respectueuse. On a lancé l'appel auprès des associations pour leur demander si elles souhaitaient participer à ce système. Elles ont accepté.

Hélène Tourteaux, la maire d'Ars (à gauche), et Stéphanie Derrell-Sauvat, 1re adjointe, trinquant avec les verres verts.

LE 20 JANVIER 2017, nous avons souhaité les vœux aux habitants, associations et forces vives du village.

Bienvenue à Jean-Dominique Valentin notre nouveau boucher installé depuis le 18 JANVIER 2017 !

A VENIR

24 MARS	Déambulation du carnaval rue des écoles et rue du château vers 15h
7 AVRIL	Soirée Théâtre avec 'Ma femme s'appelle Maurice' à la salle des fêtes
23 AVRIL	Marché de printemps
24 JUIN	Gala de Hei Hinano à la salle des fêtes
14 JUILLET	Bout de fromage républicain